



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

CAPL du 7 septembre 2021 Recours en révision de l'évaluation professionnelle 2020 des inspecteurs

COMPTE-RENDU

La CAP Locale n°1 des inspecteurs s'est tenue dans les locaux du CDFiP d'Arras le mardi 7 septembre 2021 à 9h30 sous la présidence de Madame JOUINOT.

L'étude de trois recours étaient à l'ordre du jour.

Pour mémoire, sur 1189 évaluations, 16 agents (tous grades confondus) avaient déposé un recours préalable devant l'autorité hiérarchique, dont 7 en catégorie A. Quatre dossiers de catégorie A ont obtenu partiellement satisfaction après saisine directe de l'autorité hiérarchique.

A l'issue des débats, la Direction est revenue sur chacun des trois dossiers et les inspecteurs ont pu obtenir partiellement satisfaction soit sur le tableau synoptique, soit sur les résultats obtenus, soit sur l'appréciation générale. Cela étant, aucun dossier n'a obtenu pleinement satisfaction.

Le premier recours a obtenu partiellement satisfaction sur la partie résultats obtenus et sur l'appréciation générale. **F.O.-DGFIP 62 s'est donc abstenu sur ce dossier compte tenu du fait que la Direction a modifié les deux parties.**

Le deuxième recours a également obtenu partiellement satisfaction sur le tableau synoptique et sur l'appréciation générale. **Vos élus F.O.-DGFIP 62 ont voté pour la partie synoptique et se sont abstenus pour l'appréciation générale qui a été modifié en partie.**

Enfin, concernant le troisième dossier, **vos élus F.O.-DGFIP 62 ont voté contre pour la partie synoptique pour laquelle la Direction n'a rien modifié et se sont abstenus pour l'appréciation générale qui a été légèrement modifiée par la Direction.**

F.O.-DGFIP 62 a rappelé son attachement à un dialogue social de qualité et regrette que ces trois dossiers n'aient pu obtenir pleinement satisfaction.

Les élus FO-DGFIP en CAPL n°1 :

**Michaël MILLOT, Gautier LEDOUX,
Anne WILBAL et Nicolas WANIN**